

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FÉVRIER 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 14 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 février 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Aline LEBREF, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Marcel BARGEON  
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT  
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF  
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT  
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD  
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD  
Benoit GENEIX à Farida LAÏD  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER  
Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Didier CORNET.

**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** José MONRUFFET, Sylvie CHAUNY, David POMMERETTE.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

12

Total votants :

55

**OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT-  
RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) DE THIERS 2018-2023 :  
DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ANAH AU TITRE DE  
L'INGÉNIERIE DE SUIVI-ANIMATION 2019**

*Rapporteuse : Christiane SAMSON, Vice-Présidente*

**Vu** la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-13 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ;

**Vu** la convention de l'OPAH-RU du centre ancien de Thiers n° 063-01-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

La rapporteure expose au Conseil Communautaire que dans le cadre de la mission de suivi-animation de l'OPAH-RU de Thiers, une aide peut être sollicitée chaque année auprès de l'ANAH. Celle-ci est mobilisable tant sur la part fixe (50% du montant HT) que sur sa part variable (prime forfaitaire par dossier, dont Habiter mieux).

Conformément aux engagements pris par l'ANAH, l'État et la Communauté de Communes dans la convention de l'OPAH-RU n°063-01-2018 signée le 12 octobre 2018, le plan de financement au titre de l'ingénierie de suivi-animation de l'année 2019 est le suivant :

	Dépenses HT (prorata 2018)	Recettes				Caisse des dépôts et consignations
		ANAH			TDM	
		Part fixe	Part variable	Habiter mieux		
<b>Régie</b>	255 700.00 €	127 850.00 €	8 900.00 €	20 160.00 €	56 790.00 €	42 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>255 700.00 €</b>				<b>255 700.00 €</b>	

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** une subvention auprès de l'ANAH selon le plan de financement ci-dessus,
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 43

Représentés : 12

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteaillon

